

Elections CE et DP du 05 octobre 2009

(Le CGT-E regroupe l'écrasante majorité des élus et mandatés exclus de la CGT. Il est enregistré auprès des pouvoirs publics sous le n° 20139)

Attention, dernière ligne droite, envoyez vos bulletins et Votez massivement pour les listes du CGT-E

Le CGT-E vous informe

Centre des Services Partagés (CSP)

En Ile de France, sous l'impulsion du CGT-E, le CE Dalkia IDF a voté une procédure de référé devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre (92) pour demander la suspension du projet et le transfert des salariés pour défaut de consultation préalable du CHSCT. Cette consultation étant obligatoire car le CCE et les CE se prononcent sur un plan général qui intègre la question des conditions de travail.

Le CHSCT qui en a la charge, ne peut émettre un avis qu'après avoir débattu avec le personnel concerné sur le projet afin de recueillir son avis et ses propositions notamment sur son statut.

Dans l'attente de la décision du tribunal, les salariés de la comptabilité fournisseurs d'IDF ont refusé de signer l'avenant de détachement. Un préavis de grève est déposé pour le 30 septembre.

LE CGT-E DALKIA



**Collectif Général des
Travailleurs Energie**

ELECTIONS CE

**Osez le changement avec
de nouveaux élus pour un CE neuf !**

Il faut en finir avec le gaspillage. Le budget des œuvres sociales et culturelles est pris sur la masse salariale.

C'est l'argent des SALARIÉS !

Les prestations sont du pouvoir d'achat qu'il ne faut ni thésauriser, ni dilapider dans des actions coûteuses qui ne profitent qu'à une minorité.

Exemple : moins d'une centaine de salariés partent en voyage sur 2000 salariés de la région

Le CGT-E se prononce pour une gestion transparente des comptes du CE

Ses candidats proposent la mise en place d'une **commission permanente de contrôle des comptes** du CE composée de 3 membres pris **parmi les salariés non candidats aux élections**.

Leur mandat ne peut excéder un an. Les candidats **seront tirés au sort**. La commission se réunira 2 fois par an pour examiner les comptes et vérifier la régularité des critères d'attribution et d'accès aux prestations du CE.